

## Rixheim / Bilan carbone

# Mobilisation générale !

**Lors de la campagne électorale qui a précédé les élections municipales de 2008, le candidat Olivier Becht avait mis dans son programme la lutte contre l'effet de serre et sa conséquence sur le changement climatique de la planète. Devenu premier magistrat de Rixheim, il a fait, vendredi, le bilan des actions entreprises et de celles à venir.**

Les élus nouvellement élus avaient décidé à l'unanimité, dès le 25 septembre 2008, de prendre acte de la réalité du réchauffement climatique. En prendre conscience, c'était bien mais nettement insuffisant. C'est pourquoi une politique de lutte contre ce réchauffement a été initiée à l'échelle locale et un adjoint délégué à l'environnement et au développement durable en la personne de Jean Kimmich a été nommé pour la première fois dans la collectivité de Rixheim. La démarche « bilan carbone » est conduite par un comité de pilotage. Animé par le maire lui-même, un comité de pilotage est alors constitué. Outre le maire et l'adjoint Jean Kimmich, ce comité est composé de personnalités compétentes locales ainsi que de Mathieu Cribellier chef de projet de la société « Climat Mundi », consultant parisien

confirmé en bilan carbone reconnu par l'Ademe, et qui accompagne Rixheim dans son projet. Sensibiliser et convaincre les élus et les services de la ville, établir un diagnostic des émissions directes et indirectes des gaz à effet de serre (GES) et proposer des actions pour les réduire : tel aura été et est encore le travail de ce comité de pilotage qui veut aussi informer régulièrement le public. Il va sans dire que la réduction des GES est un travail de longue haleine qui ne se fera pas en un jour. Toutes les actions à entreprendre représentent des coûts financiers importants mais l'ampleur de la tâche n'est pas de nature à décourager l'équipe en place.

La centrale de chauffage urbain alimenté en grande partie par du bois provenant des forêts environnantes fait partie des actions entreprises qui se subdivisent en deux grands chapitres : le chapitre « énergie » et le chapitre « déplacements ». Économies d'énergies fossiles et de déplacements. Dans ces deux domaines, la municipalité se doit de donner l'exemple particulièrement en ce qui concerne les modes de consommation et les habitudes de déplacement. C'est ainsi que progressivement les bâtiments municipaux vont s'adapter pour économiser les énergies

fossiles et que les déplacements municipaux ne se feront plus « égoïstement » et sans nécessité. Cette réunion d'information s'est tenue à la Commanderie, siège de la mairie, dans un bâtiment qui compte-tenu de son ancienneté est loin d'être économique en énergie. Il devra être mieux isolé de l'intérieur, à défaut de pouvoir l'être de l'extérieur vu son caractère patrimonial.

Dans un plus lointain avenir, il n'est pas exclu d'équiper certains services municipaux de véhicules à propulsion électrique, bien que se poserait alors le problème de l'élimination des vieilles batteries. La lutte contre le réchauffement climatique est complexe. C'est un combat de tous les instants que la municipalité de Rixheim n'a pas l'intention de perdre.

**P.K.**